

## S.22.06 – Meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité, par pays et par monnaie

### Observations générales

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux entreprises individuelles.

Ce modèle ne doit être complété que par les entreprises d'assurance et de réassurance qui appliquent la correction pour volatilité conformément à l'article 77 *quinquies* de la directive 2009/138/CE.

Ce modèle doit refléter la meilleure estimation brute des engagements d'assurance et de réassurance en vie faisant l'objet d'une correction pour volatilité, ventilée par monnaie des engagements et par pays dans lequel le contrat a été conclu. La meilleure estimation déclarée doit tenir compte de la correction pour volatilité. La meilleure estimation faisant l'objet d'un ajustement égalisateur ne doit pas être déclarée dans ce modèle.

Des informations doivent être fournies en ce qui concerne les engagements importants dans les pays et les monnaies pour lesquels une correction pour volatilité de la monnaie, et le cas échéant une augmentation pour le pays, sont appliquées, jusqu'à ce que 90 % du total de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité ait été déclaré.

	<b>ÉLÉMENT À DÉCLARER</b>	<b>INSTRUCTIONS</b>
Z0010	Ligne d'activité	Indiquer si les informations déclarées se rapportent aux activités vie ou non-vie. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 – Vie et santé SLT 2 – Non-vie et santé non SLT
C0010/R0010	Par monnaie	Indiquer le code alphabétique ISO 4217 de chaque monnaie déclarée.
<b>Meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité pays et monnaie – Total et pays d'origine par monnaie</b>		
C0030/R0020	Valeur totale de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité (pour toutes les monnaies)/ Valeur totale pour tous les pays	Valeur totale, pour toutes les monnaies et pour tous les pays, de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité.
C0040/R0020	Partie de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité libellée dans la monnaie de déclaration / Valeur totale pour tous les pays	Valeur totale, pour tous les pays, de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité pour la monnaie de déclaration.
C0050/R0020	Partie de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité libellée dans les monnaies / Valeur totale pour tous les pays	Valeur totale, pour tous les pays, de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité ventilée par monnaie.
C0030/R0030	Valeur totale de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité (pour toutes les monnaies)/ Pays d'origine	Valeur totale, pour toutes les monnaies, de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité, pour le pays d'origine.
C0040/R0030	Partie de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité libellée dans la monnaie de déclaration / Pays d'origine	Valeur totale, pour le pays d'origine, de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité, pour la monnaie de déclaration.
C0050/R0030	Partie de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction	Valeur de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de

	pour volatilité libellée dans les monnaies / Pays d'origine	réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité ventilée par monnaie pour le pays d'origine.
<b>Meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité pays et monnaie– Par pays et par monnaie</b>		
C0020/R0040	Pays	Indiquer le code ISO 3166-1 alpha-2 de chaque pays déclaré.
C0030/R0040	Valeur totale de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité (pour toutes les monnaies) – par pays	Valeur totale, pour toutes les monnaies par pays, de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité.
C0040/R0040	Partie de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité libellée dans la monnaie de déclaration – par pays	Valeur de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité pour la monnaie de déclaration ventilée par pays.
C0050/R0040	Partie de la meilleure estimation faisant l'objet d'une correction pour volatilité libellée dans les monnaies – par pays	Valeur de la meilleure estimation des engagements d'assurance et de réassurance faisant l'objet d'une correction pour volatilité ventilée par monnaie et par pays.